

APPEL À CANDIDATURE POUR L'INITIATIVE JEUNES DE LA CNCDH

Vous avez entre 16 et 24 ans et vous avez envie d'échanger avec d'autres jeunes sur les droits humains et de réfléchir collectivement à l'accès aux droits et au vivre ensemble ? Vous avez des idées à proposer, des sujets qui vous tiennent à cœur et que vous aimeriez partager ? Vous voulez mieux connaître la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) et son fonctionnement ? Venez participer à la deuxième édition de l'« Initiative jeunes » de la CNCDH !



LA CNCDH C'EST QUOI ?

La CNCDH c'est une institution indépendante, qui conseille les pouvoirs publics (le gouvernement, les parlementaires mais aussi les élus locaux) sur tout ce qui concerne les droits humains. Concrètement, elle publie chaque année des rapports et avis assortis

de recommandations pour améliorer leur effectivité en France. Les thèmes traités sont très divers : discrimination, lutte contre l'exploitation, logement, éducation, santé, environnement, droit à la vie privée, liberté de manifester ou d'information...

Elle s'occupe également de surveiller la situation des droits humains en France et de faire des rapports réguliers aux institutions internationales, comme l'Organisation des Nations Unies, pour vérifier que la France respecte bien ses engagements internationaux. Enfin, elle est en charge de développer l'éducation aux droits humains à tous les âges de la vie.

> Pour en savoir plus sur la CNCDH rendez-vous sur notre site : <https://www.cncdh.fr/>



POURQUOI UNE INITIATIVE JEUNES ?

L'Initiative jeunes a pour vocation de permettre à une vingtaine de jeunes intéressés par les droits humains de se rencontrer, d'apprendre et de travailler sur les sujets qui les préoccupent à travers un projet collectif. C'est l'occasion de faire émerger des thèmes et des approches relevant des droits humains, mais encore trop peu pris en compte par les pouvoirs publics grâce notamment aux échanges avec les membres de la CNCDH, et de renforcer la participation des jeunes sur des sujets qui les concernent. Cela permet en retour à la Commission et à ses membres d'élargir leurs thèmes de travail et de se poser de nouvelles questions.



QUELLES SERONT LES MISSIONS DE CETTE INITIATIVE JEUNES ?

Au cours des prochains mois, les membres de la CNCDH ont décidé de concentrer leurs travaux sur la **protection de « l'État de droit »**, c'est-à-dire un système dans lequel la loi est la même pour tous, y compris pour l'État. Le droit est donc supérieur aux pouvoirs et aux autorités politiques. Ce système garantit le respect des droits fondamentaux et de la démocratie. Protéger l'État de droit c'est s'assurer que des questions très concrètes sont bien prises en compte, comme le traitement égal de toutes les plaintes par la police et la justice, la liberté de se rassembler et de manifester,

la possibilité pour les magistrats de juger en toute indépendance, sans pression politique, ou bien l'accès de toutes et tous aux services et aux aides publics.

Dans un premier temps, vous bénéficierez d'une sensibilisation portant à la fois sur le fonctionnement et les travaux de notre Commission et sur ce qu'est concrètement l'État de droit, notamment via des rencontres et des ateliers. Vous vous constituerez ensuite en petits groupes pour élaborer **votre propre contribution** en apportant un regard complémentaire aux travaux de la Commission. Vous pourrez également être invités à participer à la conception de supports d'éducation aux droits humains (vidéos, livrets de sensibilisation...) et ponctuellement associer à des groupes de travail de la CNCDH.



QUI PEUT FAIRE PARTIE DE L'INITIATIVE JEUNES ?

Tous les jeunes de **16 à 24 ans**, s'ils résident en France métropolitaine et sont prêts à s'engager !

Nous ne recherchons pas un profil particulier mais des jeunes ayant eu des expériences de vie diverses. Nous attirons simplement l'attention des candidats et des candidates sur le fait que l'Initiative jeunes demande un engagement soutenu tout au long de l'année : prévoir entre 2 et 4 heures par semaine pour les réunions et le travail personnel, ainsi que 4 à 6 journées en présentiel à Paris, en général le samedi. L'assiduité et la participation active sont indispensables.

Afin de favoriser le renouvellement des participants, les personnes ayant participé à la première édition de l'Initiative Jeunes ne sont pas éligibles à cet appel à candidatures.



ET EN PRATIQUE, COMMENT CELA VA FONCTIONNER ?

Cette nouvelle édition de l'initiative Jeunes est prévue pour durer **du 1er septembre 2026 au 15 juillet 2027, elle regroupera 24 jeunes.**

L'année commencera par **deux jours de séminaire à Paris** pour vous rencontrer et vous familiariser avec la CNCDH. Les deux premiers mois seront consacrés à mieux connaître les droits humains, grâce à des rencontres, des ateliers et la consultation de documentation. Puis pour les huit mois restants, vous serez répartis en petits groupes pour travailler sur un projet de votre choix autour de cette question du respect, par l'État, des droits humains. En dehors des quelques journées de travail à Paris, nous réunirons tous les membres de l'Initiative Jeunes par visioconférence environ une fois par mois, et les groupes de travail se retrouveront généralement une fois par semaine, également en visioconférence.

Vous serez **accompagnés** par des membres du secrétariat général, salariés de la CNCDH, et par des personnes ressources, membres bénévoles de la CNCDH.

Les frais de transport depuis la France métropolitaine, de repas et éventuellement d'hébergement pour les réunions en présentiel à Paris sont pris en charge par la CNCDH.



MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont ouvertes à tous les jeunes nés après le 1er septembre 2002 et avant le 31 décembre 2010, résidant en France métropolitaine.

Aucune connaissance préalable n'est attendue, juste l'envie de travailler en groupe sur des sujets portant sur les droits humains. Le jury a pour objectif de constituer un **groupe le plus divers possible** en matière d'âge, d'expériences et de connaissances. Il fondera sa décision sur les motivations des candidats. N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences personnelles et de vos engagements, à nous présenter vos centres d'intérêts, et nous expliquer ce que vous attendez de votre participation à l'Initiative Jeunes.

La candidature présentant votre parcours, vos motivations peut être soumise selon l'un des deux formats suivants, au choix :

- une vidéo ou un enregistrement sonore de 5 minutes maximum.
- une lettre de motivation de deux pages maximum

Réception des dossiers de candidatures : entre le lundi 8 juin 2026 et le vendredi 3 juillet 2026.

Le dossier est à remettre avant le vendredi 3 juillet 2026 minuit.

Les candidatures sont à envoyer par mail à l'adresse : educationDH@cncdh.fr

ou par courrier à l'adresse :

Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

À l'attention de Louise Savri

20 Avenue de Ségur, - TSA 40720 75 334 PARIS Cedex 07

Annnonce des candidatures retenues : 15 juillet 2026 (par mail).

CONTACT

Pour toute question ou demande de renseignement complémentaire, contacter Louise Savri :

louise.savri@cncdh.fr.

CNC DH

COMMISSION NATIONALE
CONSULTATIVE
DES DROITS DE L'HOMME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20 avenue de Ségur, 75007 PARIS

01.42.75.77.09 | cncdh@cncdh.fr

www.cncdh.fr

